

# les inROCKS

**Irène Théry : “Je souhaite, qu’à terme, on arrive à la GPA”**

16/04/2016 | 15h20



Irène Théry et son fils Mathias au téléphone. Photo : DR La sociologue et l'ourson

**Dans le documentaire *La sociologue et l'ourson* consacré au Mariage pour tous, sa marionnette crève l'écran. Irène Théry, sociologue spécialiste de la famille et des questions de genre, travaille depuis des années sur ces notions. Enjeux autour de la PMA, de la GPA ou encore évolutions sociétales depuis l'ouverture du mariage aux couples de même sexe en 2013 : la chercheuse a beaucoup de choses à dire. Entretien.**

**Dans le film, vous dites que le cinéma n'est pas seulement un enregistreur de la réalité mais qu'il joue aussi un rôle dans le réel. Est-ce ce que vous avez voulu faire avec votre fils ?**

**Irène Théry** – Attention, le film est celui d'Etienne Chaillou et de Mathias Théry ! Non seulement j'en suis seulement un “personnage”, mais ils ont fait un film très différent de ce que j'imaginai, et même en rupture avec mes habitudes... Car en 30 ans de carrière, je n'ai jamais parlé de moi, encore moins de ma vie privée. La phrase que vous citez vient d'une conversation enregistrée sur le vif, où je souligne l'importance de faire des documentaires-reportages sur les familles homoparentales, ou sur les familles qui ont eu recours à la GPA, car cela casse les préjugés de ceux qui les critiquent, mais qui ne les connaissent pas. Sans m'en rendre compte, je suis très “professorale” à ce moment-là, mais mon fils me répond : *“Ecoute, maman, tu as très envie qu'on fasse un film sur les familles homo, mais nous on*

*s'est lancés dans une autre forme, et on ne fera pas le film que toi, tu ferais !*". Mathias et Etienne, fort heureusement, ne m'ont pas consultée pour concevoir leur projet et ils ont fait le film qu'ils ont voulu. Je l'ai découvert quand il était fini...

### **D'où est venue l'idée de ce film ?**

Ils ont choisi de faire un film différent des documentaires habituels, qu'ils soient intimistes ou militants. Leur objectif a été de replacer, de façon à la fois pédagogique et sensible, le mariage pour tous et l'homoparentalité dans le contexte des grands changements de la famille. Le changement du mariage et de la filiation est montré à la fois dans sa dimension historique (avec les retours en arrière en noir et blanc), dans sa dimension politique (avec la tension qui monte au cours des 9 mois de gestation législative) et dans sa dimension personnelle et familiale (avec les discussions dans notre famille, mais aussi mes échanges avec des couples gays qui ont milité et souffert de l'homophobie croissante permise par la manif pour tous...)

### **Vous apparaissez dans le film mais, à la base, vous êtes sociologue. En quoi la sociologie est-elle une science pertinente pour réfléchir à l'enjeu du mariage de personnes de même sexe ?**

La sociologie est une discipline très éclairante si on ne la sépare pas de l'histoire, de l'anthropologie, du droit... C'est ce que j'essaie de faire dans mon travail. Les sciences sociales peuvent permettre deux choses. D'un côté, aller au plus près de la réalité vécue pour la regarder au microscope : par exemple par des enquêtes de terrain très concrètes, comme celles que je mène depuis quinze ans avec mes étudiants sur la procréation médicalement assistée (PMA). De l'autre, à l'inverse prendre du recul, regarder la société au télescope, replacer la France dans le monde et dans sa propre histoire longue, pour apercevoir les grandes lignes d'évolution. Et pour faire cela, notre arme s'appelle la comparaison : comparaison entre le présent et le passé, entre l'ici et l'ailleurs, qui nous permet de nous voir nous-même en perspective, avec un "*regard éloigné*" comme disait Levi Strauss. Par ce genre d'approche, les sciences sociales permettent de comprendre que le mariage pour tous participe d'une métamorphose bien plus globale du mariage civil, et qu'il a donc des racines historiques très profondes, contrairement à ce qu'ont affirmé pendant des mois les tenants de la soudaine "*rupture de civilisation*".

### **Dans le film, vous dites que, de tout temps, le mariage n'a cessé de changer. A-t-il évolué depuis l'adoption du mariage pour tous à l'Assemblée Nationale, en 2013 ?**

Depuis 2013 il ne s'est pas passé beaucoup de temps ! Mais oui, je crois que le mariage a changé en France. Il y a eu environ 25 000 mariages de même sexe. Ces noces, dans la solennité de la salle des mariages de nos mairies républicaines, ont été des moments très forts et émouvants non seulement pour les couples, mais pour toute leur famille, leurs parents, leurs grands-parents, leurs enfants, leurs amis... Au-delà, les gays et les lesbiennes disent que, mariés ou non, ils sentent que la société leur accorde désormais une légitimité qu'ils n'avaient pas. D'où une situation complexe : d'un côté, jamais les couples de même sexe n'ont été aussi "*intégrés*" (même s'il reste encore d'immenses progrès à accomplir). Mais d'un autre côté, cette nouvelle intégration suscite des réactions plus violentes, plus hostiles que jamais de la part de certains secteurs. Je m'inquiète très sérieusement de l'offensive religieuse contre le mariage et la filiation de même sexe : on pressent que les années à venir verront de nouvelles batailles, avec des risques de *backlash* (*réaction violente contre quelque chose, ndlr*) pour les

droits des femmes et des personnes LGBTI, voire carrément de refus de la loi démocratique au nom de la “*liberté de conscience religieuse*”, comme aux Etats-Unis.

### **Le mariage unissant deux personnes du même sexe est-il mieux accepté maintenant qu’en 2013 ?**

Oui, le mariage est mieux accepté. Des maires qui avaient signé un texte disant que jamais ils ne marieraient des couples gays ou lesbiens ont changé et le revendiquent publiquement. Mais face à cela, il y a aussi des maires réfractaires... L’opinion française actuelle, à gauche et même au sein de la droite libérale, n’accepterait jamais qu’on supprime le mariage pour tous et qu’on revienne en arrière, j’en mets ma main au feu. D’ailleurs, qui le propose désormais ? Personne, à part les secteurs religieux tradi et intégristes, comme le mouvement de “l’Avenir pour tous” de Frigide Barjot.

### **A votre avis, pourquoi y a-t-il eu autant de réticences en France pour adopter cette loi alors que nos voisins européens n’ont eu aucun mal à légiférer sur le sujet ?**

La particularité française, c’est très clairement le blocage sur la filiation, autrement dit sur le fait que depuis la loi du 17 mai 2013, un enfant puisse avoir deux pères ou deux mères. En effet, je crois que le changement du mariage est mieux accepté chez nous qu’ailleurs (aux USA par exemple) car dans la tradition républicaine issue de 1789 nous avons deux cérémonies de noces : une cérémonie civile ET une cérémonie religieuse, ce qui n’est pas le cas dans de nombreux pays. Ainsi, on peut plus aisément distinguer les sphères et accepter que le mariage civil (il n’y en a qu’un, il est commun à tous et il doit intervenir en premier) et le mariage religieux (il y en a plusieurs, les croyants choisissent selon leur foi, et ils doivent intervenir en second) n’aient pas les mêmes références.

En revanche, sur la filiation, de nombreux pays démocratiques ont institué une filiation de même sexe sans problème depuis longtemps, alors que, pour nous, c’est encore aujourd’hui le point d’achoppement principal. La raison me paraît double : en premier lieu, dans les démocraties de *common law*, on est beaucoup plus sensibles aux droits de l’enfant, aux droits de la personne, et cela conduit à des évolutions plus rapides des valeurs et du droit civil. En second lieu, il n’y a pas ailleurs ce gros verrou sur la PMA que nous avons en France, avec nos “*lois bioéthiques*” qui ont scellé dans le marbre le fait qu’il n’existe aucune liberté individuelle dans l’accès aux techniques (même au sein du couple hétérosexuel marié)... Plus personne n’y croit, le modèle bioéthique français est contesté de partout, même par les médecins spécialistes (voir la pétition récente de 170 d’entre eux), les femmes partent en Belgique, en Espagne, en Angleterre etc.. pour obtenir ce qu’on leur refuse en France, et rien ne bouge !

### **Vous-même avez évolué sur la question. A la base, vous étiez contre le mariage de personnes du même sexe, lui préférant une union civile, du fait de la question de la présomption de paternité dans le cas d’un désir d’enfant...**

Mon maître Jean Carbonnier, le grand civiliste qui a rédigé les lois majeures de rénovation du droit de la famille des années 1970, disait : “*Le cœur du mariage, ce n’est pas le couple, c’est la présomption de paternité*”. Il voulait dire que la fonction majeure du mariage, c’était de donner un père aux enfants que les femmes mettent au monde : d’où le fait qu’il soit “par définition” l’union d’un homme et d’une femme depuis la nuit des temps.

C'est la raison pour laquelle, il y a 19 ans, j'avais exprimé à titre personnel des objections au moment où pointaient les premières revendications de mariage de même sexe dans le monde militant LGBT. J'étais favorable dès 1997 à une union officielle, en mairie, avec 100% de droits égaux pour le couple, y compris les droits du conjoint survivant (soit une union bien plus égalitaire que ce que n'a été le Pacs...) mais je ne voyais pas comment résoudre la question de la présomption de paternité. Pour moi, elle n'a pas de sens dans un couple de même sexe, car c'est une présomption de procréation, qui "tombe" si on prouve que le mari n'est pas le géniteur... C'est en travaillant que j'ai trouvé par moi-même la réponse à mon objection quelques temps plus tard, en inversant la proposition : j'ai découvert en effet qu'on peut montrer de façon très précise juridiquement que, depuis la fin du XXe siècle, "*le cœur du mariage, ce n'est plus la présomption de paternité, c'est le couple*".

C'est pourquoi j'explique très souvent, dans mes conférences, que j'ai changé sur le mariage, sur la filiation, sur la PMA etc. Non parce que mon petit cas personnel serait intéressant, mais parce que je pense que cela a une vraie valeur pédagogique et permet de construire un récit commun. Nous avons tous changé à un moment ou un autre, nous changeons aujourd'hui (et nous changerons encore demain) parce que le monde humain change, que de nouvelles valeurs collectives émergent, que d'anciennes valeurs disparaissent. Le tout est d'en être conscients, pour assumer les responsabilités que cela nous donne. Mon nouveau livre (*Mariage et filiation pour tous, une métamorphose inachevée*, à paraître le 6 mai au Seuil) retrace l'histoire de cette immense métamorphose de la parenté dans notre société. Elle explique pourquoi les homosexuels français qui, il y a 30 ans, ne revendiquaient pas le mariage, et qui il y a 20 ans n'imaginaient pas encore qu'un enfant puisse avoir "2 mamans" ou "2 papas", ont changé.

Non seulement je ne me présente jamais comme une "précurseuse", mais je revendique le fait d'avoir osé exprimer autrefois des réticences en donnant mes raisons. Ce n'est pas simple de lier le débat politique à des questions de fond de la théorie sociologique et anthropologique (par exemple en matière de parenté, de genre) : on s'expose à se faire attaquer violemment par des gens qui ne comprennent même pas ce qu'on essaie de dire ! Avancer à ma manière et à mon rythme m'a aussi beaucoup appris. Au cours des 15 ou 20 dernières années, avec de nombreux collègues, anthropologues, historiens et juristes, nous avons pu construire un nouveau savoir collectif, qui replace l'homoparentalité dans les grandes évolutions de la famille, et que je m'efforce de partager le plus possible. C'est le cœur du rapport *Filiation, origines, parentalité* que ma collègue Anne-Marie Leroyer et moi-même avons remis au gouvernement en 2014 et qui est fondé sur les échanges d'un groupe de travail de 25 experts de toutes disciplines, que j'ai réuni et présidé.

**Pourquoi, selon vous, dans le cas d'un enfant né avec l'aide d'une tierce personne via un don de sperme ou d'ovocyte, on considère souvent que le vrai père ou la vraie mère de cet enfant sont les donneurs et non pas les parents qui l'ont désiré et élevé ?**

Il y a cinquante ans qu'est née l'assistance médicale à la procréation avec tiers donneur. Alors, le seul possible était le don de sperme. Tous les pays ont commencé par un modèle "Ni vu ni connu" : on organise le don de sperme avec l'aide de la médecine et du droit, mais on le cache, on fait disparaître le donneur et on fait passer le mari stérile pour le géniteur de l'enfant. Peu à peu, les pays démocratiques ont récusé ce modèle, héritier des vieilles coutumes ancestrales du géniteur secret (le facteur, un amant) en cas de stérilité du mari. On a alors peu à peu vu s'élaborer en Europe et en Amérique un nouveau modèle, que j'appelle un modèle de "responsabilité" : puisqu'on fait des engendremens à trois, par la collaboration

d'un couple de futurs parents et d'un donneur qui offre de sa capacité procréatrice pour leur permettre d'avoir un enfant, il est plus moral, plus juste, plus éthique en un mot, de ne plus le cacher mais de l'assumer. Dans cette perspective, on ne fait plus passer le couple stérile pour un couple procréateur. On comprend alors très bien que, face à cette véritable innovation sociale qu'est "l'engendrement avec tiers donneur", des couples de femmes se soient dit : "pourquoi pas nous" ? Le problème, c'est qu'en France, on reste obstinément fixés sur le modèle mensonger "ni vu ni connu".

Le paradoxe français a atteint son comble au moment du mariage pour tous. Les opposants ont accusé les couples de femmes qui recourent à la PMA à l'étranger de "mentir aux enfants" et de leur faire croire qu'ils seraient "nés de leur lit", alors que les couples homosexuels sont les seuls qui ne mentent jamais à l'enfant sur son mode de conception. N'est-il pas temps de sortir du mensonge qui organise le droit français de la PMA ? Si on appliquait une éthique de la responsabilité, si on assumait que la complémentarité des donneurs et des parents est possible, le conflit social sur l'ouverture de la PMA pour les couples de femme s'effacerait de lui-même.

**Idem, votre position sur la GPA a aussi évolué. Vous y êtes maintenant plutôt favorable, ce qui n'était pas forcément le cas avant...**

Sur la GPA, je ne connais personne qui soit pour au départ ! Comme je le raconte dans *La sociologue et l'ourson*, au départ, je pensais comme tout le monde : si une femme devient mère porteuse, c'est forcément parce qu'elle est poussée par la misère, car elle va être conduite à donner son enfant à un couple, et donner mon enfant, je n'en serais pas capable... Et puis j'ai réfléchi, lu, appris. Aujourd'hui je pense que des gestations pour autrui "éthiques" et même valorisantes pour la gestatrice et pour sa famille qui en est fière, sont tout à fait possibles, car j'en ai rencontrées. Le film *Naitre père* de Delphine Lanson, raconte un de ces cas, tout le monde devrait le voir ! Mais j'en connais beaucoup d'autres. En revanche, il est vrai aussi qu'il y a des pays où sévit un véritable "marché des ventres", et où la GPA est une industrie d'instrumentalisation des femmes... Il faudrait arrêter de demander aux gens s'ils sont "pour" ou "contre" la GPA car ça n'a aucun sens : c'est comme si on mettait dans le même sac les abominables trafics d'enfants qui existent et les adoptions internationales éthiques, et qu'on vous demandait si vous êtes "pour" ou "contre". Pour lutter contre l'exploitation des femmes, il faut impérativement développer d'urgence une régulation internationale de la GPA dans le monde, comme le propose la Convention de la Haye, sur le modèle de ce qu'elle a déjà fait sur l'adoption internationale.

**En 2015, le Conseil d'Etat a accepté de reconnaître l'Etat civil des enfants nés d'une GPA à l'étranger. Pensez-vous qu'à terme la GPA puisse être légalisée en France ?**

Pour le moment, l'enjeu urgent est tout simplement de faire appliquer le droit, suite à la condamnation de la France par la Cour européenne des droits de l'homme en 2014, pour son attitude envers les enfants nés de GPA à l'étranger. Ces enfants devraient voir leur filiation transcrite à l'état civil français. Eh bien ce n'est toujours pas le cas ! On traite ces enfants en parias sociaux, pour les punir d'être "mal nés"... Comme on traitait autrefois les "bâtards" dont on parle dans le film à propos de ma grand-mère. Quand on aura enfin replacé ces enfants dans le droit commun de la filiation, avec respect pour leur personne et leurs droits fondamentaux, on aura déjà fait un grand pas. Alors, on pourra espérer commencer à parler de la GPA en France de façon normale, en se référant à des faits, en articulant des arguments, au lieu de vociférer et de diaboliser comme on a entendu bien des gens, de gauche comme de

droite, le faire ces dernières années. Je suis consternée que des féministes de gauche aient rejoint récemment le mouvement “*no maternity traffic*” issu des mouvements américains intégristes anti-avortement, et se retrouvent à faire alliance avec la Manif pour tous... Je suis consternée qu’au lieu de soutenir la Convention de la Haye, elles la dénoncent. Leur mouvement abolitionniste, non seulement ne respecte ni les enfants, ni leurs parents, mais il ne respecte même pas les femmes gestatrices que je connais, qui sont des femmes formidables, qui ont choisi tout à fait librement d’aider un couple, homosexuel ou hétérosexuel, a pouvoir avoir l’enfant tant désiré.

Il est donc bien trop tôt pour parler de légaliser la GPA en France : c’est une question très complexe sur laquelle il faut avancer très prudemment. Ce n’est pas rien de porter l’enfant d’autrui, il y a des risques importants, et tout doit être soigneusement réfléchi. Mais si vous voulez mon avis, oui, je souhaite à terme qu’on y arrive, car pour le moment seuls les couples qui en ont les moyens ont accès aux GPA éthiques très bien organisées dans certains pays démocratiques, comme aux Etats Unis.

### **Au fond, c’est quoi la famille en 2016 ?**

Gide disait, “*Familles je vous hais, volets clos, portes refermées*”. Pour ma part, je trouve que les familles d’aujourd’hui sont moins fermées, moins closes sur elles-mêmes que les familles d’hier. Les valeurs démocratiques ont pénétré l’univers familial. On a découvert le continent noir de la violence conjugale contre les femmes et les enfants (violence physique, sexuelle, psychologique) et on ne s’en accommode plus comme on s’accommodait autrefois. La valeur d’égalité de sexe et d’égalité entre les enfants s’est vraiment affirmée. La valeur de respect de l’histoire et de l’identité narrative de l’enfant n’a cessé de progresser. Enfin, les familles s’ouvrent davantage à l’Autre, que cet autre soit un beaux-parents et ses enfants lors des recompositions familiales, que cet autre soit quelqu’un d’une autre nationalité et d’une autre culture, dans les familles “mixtes”. Une nouvelle hospitalité familiale est en train de se développer... Bref, je pense que les familialistes traditionalistes, qui se présentent comme les gardiens des “valeurs familiales” n’ont pas le monopole de la morale et qu’il est temps de le dire. Leurs valeurs ne sont pas les nôtres, car de nouvelles valeurs familiales ont émergé. Il faut le reconnaître et combattre ceux qui veulent nous faire croire qu’une famille est un “modèle” parce qu’elle est hétéro, mariée et pas divorcée... Alors qu’une famille homoparentale, monoparentale ou recomposée ne pourrait pas prétendre à une égale dignité... Qui croit encore à ces sornettes, franchement ?